

**19-20  
juillet  
2024**

**poitou**  
mobilisation  
internationale

**DOSSIER DE  
PRESSE**

**STOP  
MEGA BASINNES**

**16 au 21 a Melle: Village pour  
la défense de l'eau**



informations: [bassinesnonmerci.fr](http://bassinesnonmerci.fr)  
[lessoulevementsdelaterre.org](http://lessoulevementsdelaterre.org)

[https://t.me/STOPmegabasins\\_INT](https://t.me/STOPmegabasins_INT)



# **SOMMAIRE**

- 2** RESUMÉ - EDITO
- 3** PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT
- 5** LES BASSINES EN BREF
- 8** LA VÉRITÉ SUR LE MODÈLE VENDÉEN
- 10** DES BASSINES PARTOUT EN FRANCE :  
UN EFFET D'ANNONCE
- 14** QUI EST DERRIÈRE LES BASSINES ?
- 18** INFOS PRATIQUES ET CONTACTS
- 19** ANNEXES

# RÉSUMÉ

La mobilisation stop méga-bassines se tiendra dans le Poitou du 16 au 21 juillet 2024. Elle s'annonce comme le prochain rendez-vous massif et international pour défendre un juste partage de l'eau et une transition agricole vers un modèle respectueux des terres, de l'eau, de la biodiversité et des paysans.

Au lendemain de la séquence électorale, une large coalition de plus de 120 organisations se mobilise pour appuyer la mise en oeuvre d'un moratoire immédiat sur les bassines. Les organisations dénoncent un accaparement de l'eau financé par des fonds publics, et un complexe agro-industriel qui soumet l'alimentation et l'agriculture à des logiques spéculatives. L'objectif est d'obtenir l'arrêt total des chantiers et des projets de bassines en cours.

Deux journées de manifestations auront lieu, le 19 juillet à partir de 10h à St Sauvant et le 20 juillet pour confluer en direction du port de la Pallice à La Rochelle.

Le Village de l'Eau à Melle sera un lieu de débats et de convivialité politique. Une riche programmation permettra de s'informer sur les luttes paysannes, écologistes et sociales en cours, de se former à l'action collective, d'échanger sur les enjeux internationaux de justice sociale et climatique, et de renforcer nos alliances dans ce contexte politique particulier marqué par une progression de l'extrême-droite et par la victoire de la gauche aux législatives.

Si certain.es en doutaient encore, nous avons désormais la preuve que les conséquences de la construction de bassines sont désastreuses. Grâce à une étude récente\*(1), la vérité a été scientifiquement établie sur le modèle des bassines Vendéennes, vendu à tort comme vertueux.

Malgré cela, **les dirigeants de l'agro-industrie, avec la complicité du gouvernement, s'entêtent et poussent à la construction de bassines** ; ils s'arment en particulier sur le plan juridique. D'un côté, avec un arsenal réglementaire et législatif (décrets du ministère de l'agriculture, projet de Loi d'orientation agricole...). De l'autre, avec un harcèlement judiciaire croissant à l'égard des opposant.es et des violences policières décomplexées. En début d'année, ils ont profité de la colère légitime des agriculteur.ices pour **imposer leur volonté de systématiser le déploiement des bassines, coûte que coûte, à travers tout l'hexagone.**

Mais il s'agit d'un effet d'annonce, car le « système bassines » est bel et bien fragilisé : bassines démantelées par la justice et par les actions, irrigants dans le doute et sous pression, critiques institutionnelles, victoires juridiques importantes, visibilité médiatique, coût accru des chantiers et lenteur de la mise en oeuvre...

Nous voyons là tous les signes d'une difficulté politique et pratique pour concrétiser ces projets. Mais nous ne nous leurrerons pas : un ensemble de chantiers de bassines est dans les starting-blocks. **Cela exige que la pression se maintienne et opère une bascule.**

**Cette nouvelle mobilisation massive mettra donc en lumière les rouages du complexe agro-industriel qui sous-tend la construction et l'utilisation des bassines et pousse au maintien des modes de production destructeurs des terres et de l'eau.** Elle sera la première grande mobilisation dans un contexte parlementaire chaotique, face à un gouvernement toujours en place alors même qu'il a perdu toute légitimité démocratique ! Nous constatons que le vote des dernières législatives anticipées a placé en tête le Nouveau Front Populaire, dont le programme prévoit la mise en place sous quinze jours d'un moratoire sur les projets de bassines. **Notre action commune vise à faire appliquer immédiatement ce moratoire.** Elle s'annonce donc comme une étape estivale importante pour amorcer le « troisième tour » qui doit partout s'engager sur le terrain pour mettre fin à sept ans de politiques macronistes anti-sociales et anti-écologiques et faire reculer l'extrême-droite.

**Le Village de l'Eau à Melle** permettra de montrer, au-delà de la lutte contre les bassines, l'ampleur internationale et emblématique du mouvement.

La mobilisation est portée et appelée par plus de 120 collectifs et organisations.

# I. PRESENTATION DE LA MOBILISATION

## ACTE 1 : TOUS-TES AU VILLAGE DE L'EAU

du 16 au 21 juillet à Melle pour une semaine de débats, formations, ateliers et fêtes.

## ACTE 2 : VENDREDI 19 JUILLET - SAINT-SAUVANT

**Pas de méga-bassines ni dans la Vienne ni ailleurs !**

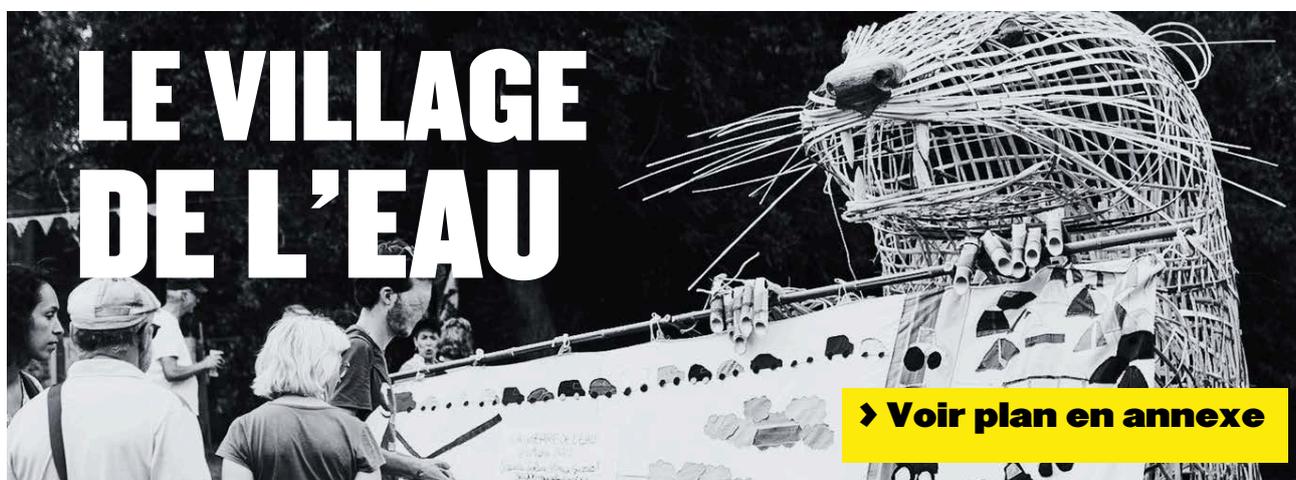
- 12h – Pique-nique dans la forêt de Saint-Sauvant
- Marche pour un moratoire immédiat sur les projets de bassines et pour le partage de l'eau !

## ACTE 3 : LE SAMEDI 20 JUILLET – LA ROCHELLE - TERMINAL AGRO-INDUSTRIEL PORTUAIRE DE LA PALLICE

**Bloquons les bassines à la source !**

- 10h – Manifestation fleuve pour confluer en direction du port de la Pallice et des infrastructures responsables de l'asservissement des paysan.nes, de la construction des méga-bassines, de la spéculation sur l'alimentation et de l'intoxication du monde !

Par nos actions, nous souhaitons mettre en lumière les impacts des projets de bassines et du système agro-industriel qui pousse à leur construction >> voir parties suivantes

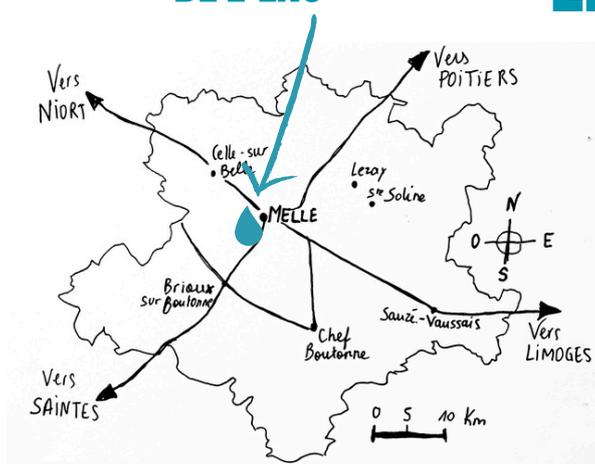


Le Village de l'Eau se propose d'être un lieu de convivialité politique pour s'informer sur les combats paysans, écologistes et sociaux en cours, se former à l'action directe collective, et échanger avec une foule de militant.e.s, de paysan.ne.s et de collectifs internationaux engagé.e.s en faveur de la défense des communs et de la justice sociale et climatique. Au regard de l'arrivée au pouvoir des néo-fascistes partout dans le monde et de leur implication historique dans les processus d'accaparement de l'eau, ce village se propose également d'être un moment de construction d'une riposte antifasciste à la hauteur de la situation.

A l'ombre des chapiteaux, le village vivra au rythme de tables rondes, d'assemblées de lutte, d'ateliers pédagogiques, de formations militantes, de projections de films, de balades naturalistes, de veillées poétiques et de concerts.

**> Pour plus d'informations, consultez le méga-guide**

## VILLAGE DE L'EAU



## LE SITE DU VILLAGE DE L'EAU

- la vallée de l'Argentière
- 10 ha regroupant différentes infrastructures communales, dont la magnifique ferme de la Genellerie
- un lieu intimement lié aux enjeux de préservation de l'eau et d'installation paysanne que nous défendons



## UN PROJET QUI SOUTIENT L'AGRICULTURE PAYSANNE



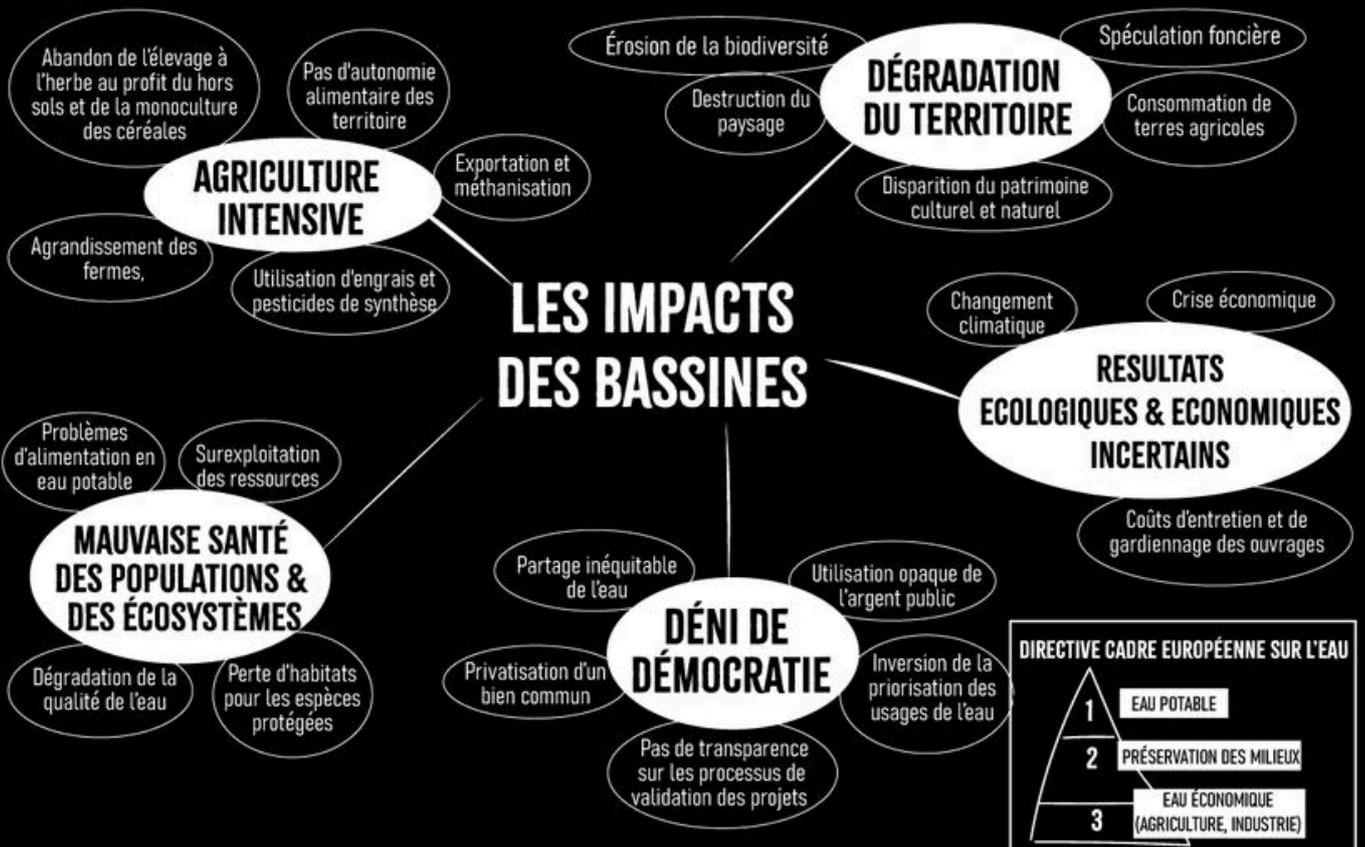
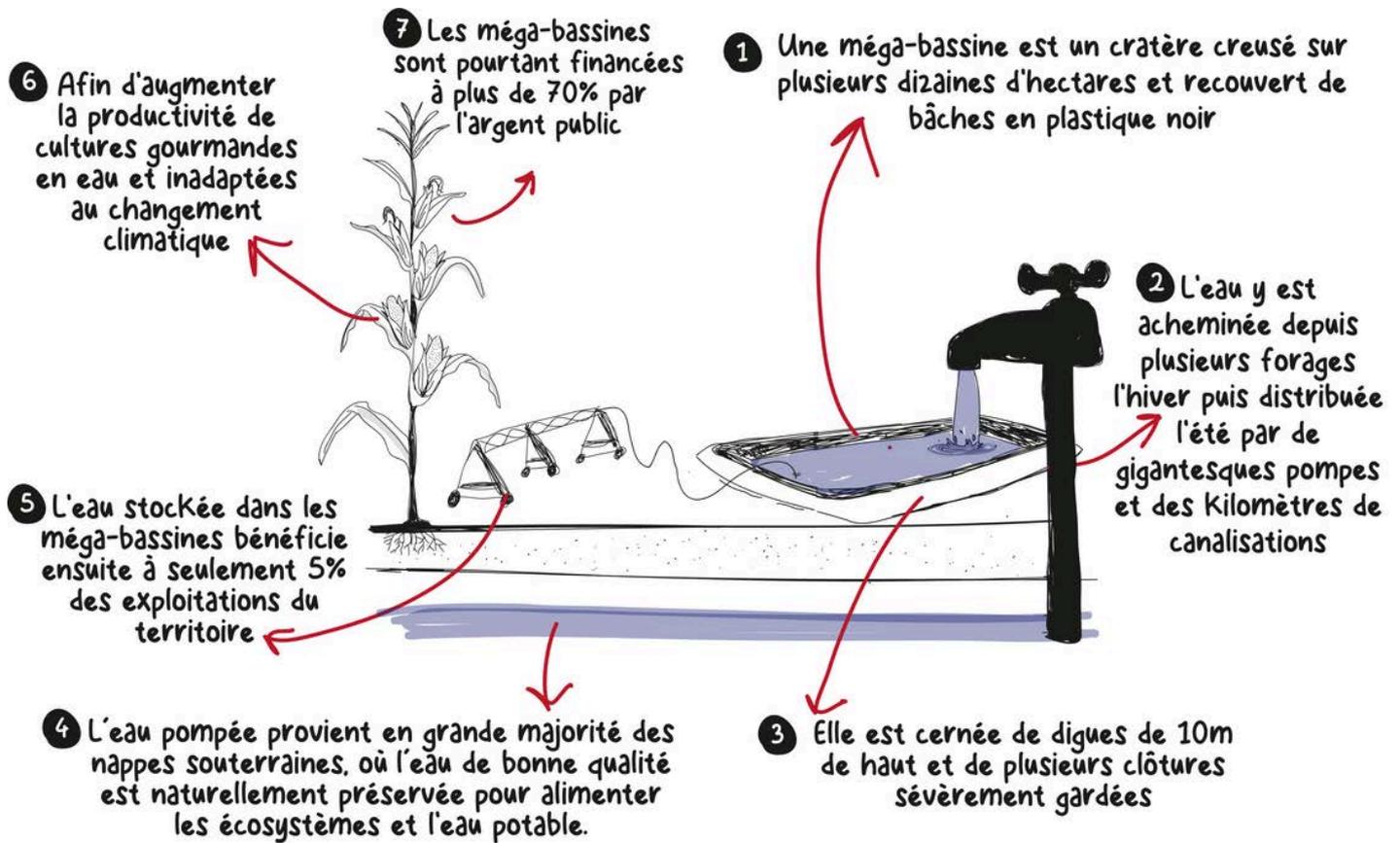
- Voué l'extension d'un lotissement, projet réorienté vers la vocation première de la ferme : être un espace nourricier et d'expérimentation dans le domaine de l'agriculture paysanne et citoyenne.
- Mise à disposition par une collectivité des bâtiments à usage agricole et des terrains à exploiter à des porteuses de projet.
- Poursuite par la municipalité d'une démarche d'acquisition foncière pour étendre le projet.
- L'accès au foncier agricole est l'un des premiers freins à l'installation d'une nouvelle génération de paysan·nes, et les espaces où producteurices et habitant·es se rencontrent, s'entraident et agissent pour le maintien d'une ruralité vivante manquent cruellement.
- Par les échanges, visites et chantiers que le Village de l'Eau organise, nous soutenons la dynamique essentielle engagée à Melle.

## DES ENJEUX DE PRÉSERVATION DE L'EAU :

- Maintien des prairies naturelles sur les zones sensibles de la vallée
- Préservation du captage de la Chancelée situé à proximité, qui alimente en eau potable 4 800 des 6 200 habitant·es de la commune de Melle
- Ainsi, le Village de l'Eau donne à voir qu'il est désirable et possible de mettre en place des pratiques compatibles avec l'enjeu vital et prioritaire de la préservation de l'eau



# 2. LES BASSINES EN BREF



# 7 ANS DE MOBILISATION CONTRE LES MÉGA BASSINES

**Nov 2017**

**WATER STOCK N°1  
(AMURÉ)**

**LE COLLECTIF CITOYEN BASSINES NON  
MERCY 79 SE BAT CONTRE UN PROJET DE 19  
PUIS 16 "RÉSERVES DE SUBSTITUTION"  
(DES MÉGA-BASSINES) POUR L'IRRIGATION  
AGRICOLE EN SUD DEUX-SÈVRES.**

**Sep 2021**

**ENVAHISSEMENT DU  
CHANTIER (MAUZÉ)**

**Nov 2021**

**PRISE DE LA BASSINE  
RAM-CHABAN  
3000 PERSONNES**

Poussé par l'État, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou encore le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, le projet se poursuit malgré une opposition grandissante et la multiplication de rassemblements et d'actions pour se faire entendre.

**Mar 2022**

**PRINTEMPS MARAICHIN  
(LA ROCHÉNARD)  
7000 PERSONNES**

Le 25 mars 2023 a marqué un tournant : 30 000 manifestant.es, des milliers de grenades, des centaines de personnes traumatisées et blessées, des dizaines de tracteurs, l'installation d'un camp, de fortes dynamiques de soins pendant et après l'évènement, l'installation d'une serre, un village de l'eau avec un cycle de formation politique et des moments festifs, les procès...

**Oct 2022**

**SAINTE SOLINE 1  
10 000 PERSONNES**

Un tournant dans la répression des mouvements écologistes mais aussi dans l'élargissement de l'opposition.

**Mar 2023**

**SAINTE SOLINE 2  
30 000 PERSONNES**

Malgré la violence d'État qui s'est abattue ce 25 mars, nous avons appelé à un grand voyage pour l'eau en août 2023.

**Mai 2024**

**GIGA-BASSINES  
NI ICI, NI AILLEURS  
(PUY-DE-DÔME)  
6500 PERSONNES**

Dans une ultime tentative de dialogue, nous sommes allé.es demander des comptes à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, instance qui décide du financement de ces bassines à 80 % avec de l'argent public.

Alors qu'une délégation était en discussion avec la préfète coordinatrice de bassin, les grilles d'un nouveau chantier étaient posées à Priaires (79).

Si certain.es doutaient encore de la complicité de l'État envers les intérêts privés du complexe agro-industriel, le Convoi de l'Eau nous l'aura confirmé : la volonté du gouvernement et des dirigeants de la FNSEA est de poursuivre coûte que coûte le passage en force.

La détermination des habitants et habitantes des territoires concernés grandit encore : des collectifs contre les bassines se multiplient et tirent des leçons des expériences précédentes. Ainsi, une manifestation est organisée dans le Puy-de-Dôme en mai 2024 contre deux projets de giga-bassines (plus d'un 1 million de m<sup>3</sup> chacune !) directement liées à la multinationale Limagrain avant même que les projets de chantiers ne soient officiellement déposés.

## LE 25 MARS 2023 A MARQUÉ UN TOURNANT 30 000 MANIFESTANT.ES

“En parallèle, “depuis 2021, les procès se sont multipliés, le tribunal de Niort condamne à tour de bras et distribue allègrement les **peines de sursis et les interdictions de territoire.**

Deux camarades sont même **incarcérés.** Le 8 septembre 2023, des porte-paroles de la CGT79, Solidaires 79, la Confédération Paysanne et les Soulèvements de la Terre sont **poursuivis pour l’organisation** des deux manifestations interdites de Ste-Soline.

**Ce procès vise à dissuader le mouvement d’appeler à d’autres manifestations impactantes contre l’avancée des travaux. Mais cela ne prend pas. “**

Source “Premières Secousses”, Les Soulèvements de la Terre, 2024



## PLUS D'INFORMATIONS

- \* (i) <https://www.vienne-nature.fr/communiqué-annulation-arretes-bassines-la-pallu-aume-couture/>
- Pour aller plus loin : <https://www.bassinesnonmerci.fr/non-classe/2024/06/25/le-guide-anti-bassines-pour-demeler-le-vrai-du-faux/>
- Pour aller plus loin : <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/historique-de-la-lutte/>

# 3. LA VÉRITÉ SUR LE MODÈLE VENDÉEN

## Les impacts réels des bassines de Vendée

Plus d'une **vingtaine de bassines** ont été construites en Vendée entre **2007 et 2011**, en particulier dans le sous-bassin des Autizes, prétendument pour restaurer le bon état des masses d'eau. Bien que l'on manque de données hydrologiques pour en dresser un bilan complet, on peut déjà en tirer quelques conclusions quant à l'impact des bassines.

**Les rivières que les bassines devaient remettre en eau l'été sont toujours à sec.** L'Autize montre des assecs sévères de plusieurs mois tous les ans, alors que ces assecs étaient limités dans le temps et dans l'espace avant le développement de l'irrigation intensive.

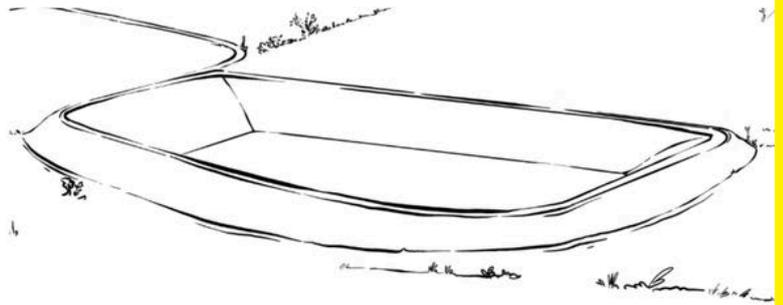
**Le niveau minimum des nappes est certes remonté, mais la mise en place des bassines s'est accompagnée d'une remontée du niveau de crise.** Lorsque le niveau des nappes atteint ce niveau de crise, des restrictions d'eau sont appliquées, notamment à l'irrigation. Il n'est pas donc possible sur ce bassin de distinguer l'effet des bassines de l'effet du nouveau seuil de crise, et donc d'affirmer un effet positif des bassines\*(2).

En revanche, **on voit très clairement un retard et un ralentissement de la recharge des nappes d'eau souterraines, c'est-à-dire un impact du remplissage des bassines.** Ce remplissage est autorisé dès le 1er novembre, et se trouve donc priorisé. On peut ainsi se retrouver à la fin d'un hiver sec, avec des bassines remplies et des nappes presque vides.

**La qualité de l'eau se dégrade dans les bassines.** Des algues prolifèrent et eutrophisent l'eau. Des cyanobactéries ont été observées dans les bassines vendéennes, jusqu'à dépasser les seuils de toxicité\*(3).

**L'évaporation** nette dans les bassines est estimée à plus de 10 % \*(4). Cette proportion ne peut qu'augmenter avec le réchauffement climatique.

Pour construire les onze bassines des Autizes, **70 ha de terres agricoles ont été supprimés**, une surface sur laquelle l'eau de pluie ne peut plus venir recharger la nappe ni arroser des cultures, mais ne sert qu'à compenser une partie de l'évaporation.



## SOURCES & + d'INFOS

\*(2) <https://www.geosciences.ens.fr/cinq-questions-sur-les-mega-bassines>

\*(3) <https://www.bassinesnonmerci.fr/wp-content/uploads/2023/11/Proliferations-biologiques-dans-les-retenues-de-substitution.pdf>

\*(4) [https://www.academie-agriculture.fr/system/files\\_force/publications/avis-recommandations/2023/2023117rapportretenues-de-substitutionnovembre-2023.pdf?download=1](https://www.academie-agriculture.fr/system/files_force/publications/avis-recommandations/2023/2023117rapportretenues-de-substitutionnovembre-2023.pdf?download=1) et [https://www.liberation.fr/checknews/mega-bassines-dans-les-deux-sevres-une-expertise-pointe-les-failles-du-rapport-mis-en-avant-par-les-partisans-du-projet-20230213\\_5YYDAMQJK5BU5GLTQZ7XIJ5654/](https://www.liberation.fr/checknews/mega-bassines-dans-les-deux-sevres-une-expertise-pointe-les-failles-du-rapport-mis-en-avant-par-les-partisans-du-projet-20230213_5YYDAMQJK5BU5GLTQZ7XIJ5654/)

> Pour plus d'informations, consulter la page Wikipedia dédiée à l'avis des scientifiques [https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve\\_de\\_substitution\\_en\\_France#Opposition\\_de\\_scientifiques](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_de_substitution_en_France#Opposition_de_scientifiques)

# Pire qu'une maladaptation

- **Le dérèglement climatique induit beaucoup d'incertitudes.** Les prévisions du GIEC s'accordent cependant sur des précipitations très aléatoires, d'une part avec des pluies plus violentes et d'autre part avec des sécheresses plus longues, plus intenses et plus fréquentes.
- **Or les bassins versants où les bassines sont construites sont déjà en déficit hydrique chronique à cause de prélèvements trop importants par rapport à leur capacité.** Les bassines ne font qu'augmenter les volumes prélevés à l'année alors qu'il nous faudrait aller vers une gestion sobre de l'eau.
- Enfin, pour rendre nos bassins versants résilients, il faudrait les restaurer : replanter des arbres, reméandrer les rivières, restaurer les zones humides. Cela permettrait d'améliorer l'infiltration de l'eau dans les nappes et donc de ralentir le cycle de l'eau et d'améliorer le stockage dans les nappes et les sols. Les millions et l'énergie investis dans les bassines au lieu de ces restaurations, loin de régler les problèmes, les accélèrent encore plus.



## Pas d'adaptation des pratiques agricoles

- Le stockage de l'eau par les méga-bassines permettrait selon ses promoteurs la diversification des cultures céréalières, le développement des cultures de légumes de plein champs ainsi que la conversion en agriculture biologique. En Vendée, nous avons donc le recul pour observer **l'échec du contrat d'engagement signé par les exploitations irrigantes et définissant des objectifs d'engagements environnementaux, d'évolution des pratiques agricoles et de mise en place de nouvelles cultures.**
- D'après le Rapport d'Observation réalisé en 2021, **ces pratiques n'ont que très peu évolué.** Les quelques faibles avancées constatées qui alimentent depuis longtemps les arguments pro-bassines, sont à peine à la hauteur de l'évolution agro-environnementale constatée sur le reste du département et au national. Sur ce territoire l'irrigation continue à s'imposer, 64% des cultures irriguées sont du maïs s'appropriant 85% de l'eau des bassines. Les autres cultures sont largement sous-représentées, la culture du sorgho n'a toujours pas été développée et les rotations de cultures se limitent globalement à "maïs-blé" voir "maïs-maïs". Sans surprise, l'eau accaparée sert seulement la rentabilité des exploitations raccordées.
- On retrouve une situation similaire dans les Deux-Sèvres. L'étude « Bilan des engagements du protocole » des 16 méga-bassines du Marais Poitevin, commandée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, **reconnait le manque d'ambition du protocole sur le bassin Sèvre-Mignon (79).** La totalité des cours d'eau et des nappes souterraines du territoire des méga-bassines sont affichées à des seuils critiques de contamination aux nitrates et aux pesticides. **L'irrigation intensive accélère la contamination des nappes et l'érosion des sols,** pourtant aucune démarche n'a été proposée par le protocole pour réduire significativement l'usage des produits phytosanitaires, alors qu'un objectif national de réduction de 50% était fixé pour 2025.
- Pourquoi ? Avoir de l'eau à disposition via les bassines permet à quelques grosses exploitations de continuer à irriguer comme aujourd'hui. **Ceci pérennise voire accroît leurs profits et ceux de toute la chaîne de valeur du complexe agro-industriel** (banques, machinistes, semenciers...). Cette situation ne génère pas de crise, aucun changement n'est donc nécessaire.
- En plus de ralentir la recharge des nappes d'eau et d'être inadaptées au dérèglement climatique, **les mégabassines n'entraînent pas de changement des pratiques agricoles et prolongent la durée de vie du système agro-industriel.**

# 4. DES BASSINES PARTOUT EN FRANCE : UN EFFET D'ANNONCE

**Retards accumulés, calendrier entravé par les mobilisations, aléas techniques, décisions de justice...**

Au cours de ces trois dernières années :

- 4 bassines déjà remplies ont été jugées définitivement illégales
- 15 projets ont été annulés par le tribunal après avoir été jugés inadaptés au changement climatique
- 16 autres se sont vues mises hors d'état de fonctionner et des grilles de chantier continuent de tomber
- en Île-de-France, une bassine a été rebouchée sur demande de la préfecture et un projet de bassine a été abandonné en Indre-et-Loire
- de nombreux projets abandonnés sous la pression populaire comme récemment en Indre-et-Loire ou dans l'Hérault.

**“ 100 NOUVELLES  
BASSINES D'ICI LA  
FIN DE L'ANNÉE ”**

**M. FESNEAU , MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
MARS 2024**



La stratégie de l'État et des dirigeants de l'agro-industrie est de **faciliter le déploiement de cette "solution technique bassine"** sur l'ensemble du territoire. Le ministre de l'agriculture s'est même récemment risqué (suite au congrès de la FNSEA) à annoncer un objectif de construction de 100 nouvelles bassines d'ici la fin de l'année. Au vu des retards accumulés sur les chantiers en cours et de l'opposition massive que rencontrent les projets, un tel objectif est tout simplement inatteignable.

# ETAT DES LIEUX

## DANS LES DEUX - SÈVRES

- chantiers entamés depuis 2022 à Ste-Soline, Priaires et Épannes. Ces bassines, que la Coop de l'Eau 79 espéraient opérationnelles pour 2021, ne sont donc toujours que des cratères en chantier.



## DANS LA VIENNE

- début juin, nouveau permis d'aménager déposé pour la bassine de St-Sauvant (d'un volume de 318 000 m<sup>3</sup>) qui fait partie de la première tranche de financement du projet des 16 bassines de la Sèvre Niortaise. Date prévisionnelle de démarrage du chantier : 2 septembre 2024 (avec début des travaux préparatoires le 1er août).

**2 SEPTEMBRE 2024  
DATE PRÉVISIONNELLE  
DU DÉMARRAGE  
DU CHANTIER À  
ST SAUVANT**

Ce chantier serait le premier d'une série de bassines annoncées dans la Vienne, où une quarantaine de projets sont prévus sur le bassin du Clain, dont 6 ont été annulés par la justice à l'automne dernier. Des chantiers pourraient démarrer avant la fin de l'année 2024 dans le sous-bassin de la Clouère.

## EN CHARENTE-MARITIME :

- projet annoncé sur le bassin de la Boutonne
- nouvelle autorisation par la Cour administrative d'appel de Bordeaux de ce projet de 21 bassines. Décision de justice inquiétante qui annule le jugement rendu en première instance par le tribunal administratif de Poitiers en février 2021
- poursuite de la bataille juridique avec un projet de pourvoi en cassation par les associations anti-bassines.

## HORS DU POITOU :

- Des projets dans le Cher, le Puy-de-Dôme, le Gard, l'Hérault et même en Italie...
- Cette multiplication s'appuie sur un **arsenal de mesures législatives et contournements réglementaires**, dont faisait partie le projet de Loi d'Orientation Agricole. S'il était repris par la nouvelle Assemblée Nationale, cela risquerait de permettre principalement d'empêcher les recours contre les autorisations d'exploitation de méga-bassines. Une partie des mesures du package "souveraineté agricole" a été promulguée le 10 mai sous la forme d'un décret qui limite les possibilités de recours des citoyen.nes et laisse le tribunal administratif de Paris seul juge des projets de stockage hydrauliques agricoles en premier et dernier ressort.
- L'appel est supprimé et **les délais de recours sont raccourcis !** Selon le Conseil d'Etat\*(5), cela porte atteinte à la possibilité constitutionnelle de des habitant.es à porter des recours, et donc à se défendre et à défendre leurs territoire.

# DISSENSIONS AU COEUR DES INSTITUTIONS

L'été dernier, le scandaleux financement public des bassines (à plus de 70%) a été vivement critiqué, notamment par les institutions en charge de la gestion des dépenses publiques.

La Cour des comptes constate\*(6) :

- D'une part que le parti-pris gouvernemental pour ces infrastructures retarde dangereusement le changement nécessaire des pratiques agricoles
- D'autre part, que le développement des méga-bassines entraîne une spéculation foncière sur le prix de l'exploitation et des terres raccordées à ces ouvrages rendant de plus en plus difficile l'accès au foncier
- Au sein même des institutions censées être en charge de la protection qualitative et quantitative de l'eau, les critiques se font désormais beaucoup moins discrètes, comme au sein de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne où le comité de bassin, qui prône un travail de concertation, n'est pas écouté par l'Etat\*(7)



## DES IRRIGANT.ES DIVISÉ.ES ET SURENDETTÉ.ES

**À MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON  
LE PRIX DE L'EAU ATTEINT  
AUJOURD'HUI 0.34€ / M3,  
SOIT PRÈS DE CINQ FOIS LE  
PRIX DE L'EAU AVANT LE  
PROJET DE MÉGA-BASSINE**

Le doute sur la viabilité des bassines s'installe aussi parmi les irrigants. Dans les Deux-Sèvres par exemple, quand moins de 6% des agriculteur.ices seront effectivement bénéficiaires des bassines, les autres irrigants non raccordés devront quand même supporter les coûts de sécurisation des ouvrages et une augmentation du prix de l'eau de 28% en moyenne\*(8) !

Aujourd'hui, même les raccordés aux bassines sont confrontés à leur non-viabilité économique !

# UNE OPPOSITION MASSIVE

Face à la multiplication des projets, l'opposition grandit.

Des collectifs anti-bassines fleurissent partout où des projets sont annoncés. Nous dénombrons aujourd'hui une quinzaine de collectifs actifs et qui déploient tous les moyens d'actions pour s'opposer à cet accaparement : recours juridiques, organisation de manifestations, sensibilisation de la population, dialogue avec les élu.e.s et les syndicats...



## SOURCES & + D'INFOS

- \*(5) <https://www.conseil-etat.fr/avis-consultatifs/derniers-avis-rendus/au-gouvernement/avis-sur-un-projet-de-loi-d-orientation-pour-la-souverainete-agricole-et-le-renouvellement-des-generations-en-agriculture>
- \*(6) Sur le rapport de la Cour des Comptes <https://reporterre.net/Eau-la-Cour-des-comptes-etrille-la-gestion-de-l-Etat>
- \*(7) Critique de la gestion de l'eau par le président du comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne > <https://reporterre.net/Notre-crainte-c-est-la-mort-des-agences-de-l-eau>
- \*(8) Selon nos calculs, par rapport aux chiffres de la Chambre d'Agriculture; Sur les dissensions au sein de la coop de l'eau 79 > <https://reporterre.net/Ces-agriculteurs-qui-payent-pour-les-megabassines-mais-n-en-profiteront-pas>
- Sur la bassine d'IDF > [https://eau-iledefrance.fr/lunique-mega-bassine-dile-de-france-rebouchee/?fbclid=IwZXh0bgNhZWQCMTEAARIILpO78WmPSejPd7X9rBW\\_ZBNI494Jd2RfUOQ8KRzJVnBkd42lv8LZeEo\\_aem\\_ZmFrZWRIbWI5MTZieXRlcw](https://eau-iledefrance.fr/lunique-mega-bassine-dile-de-france-rebouchee/?fbclid=IwZXh0bgNhZWQCMTEAARIILpO78WmPSejPd7X9rBW_ZBNI494Jd2RfUOQ8KRzJVnBkd42lv8LZeEo_aem_ZmFrZWRIbWI5MTZieXRlcw)
- Communiqué de BNM sur la LOA : <https://www.bassinesnonmerci.fr/wp-content/uploads/2024/05/CP-LOA-280524.pdf>

# 5. QUI EST DERRIÈRE LES BASSINES ?

## ACCAPAREMENT DE L'EAU AU PROFIT D'UN MODÈLE AGRO-INDUSTRIEL

**La France est le premier producteur et exportateur de céréales d'Europe.** 50% de sa production de blé tendre et 25% de sa production de maïs sont exportés à l'international.

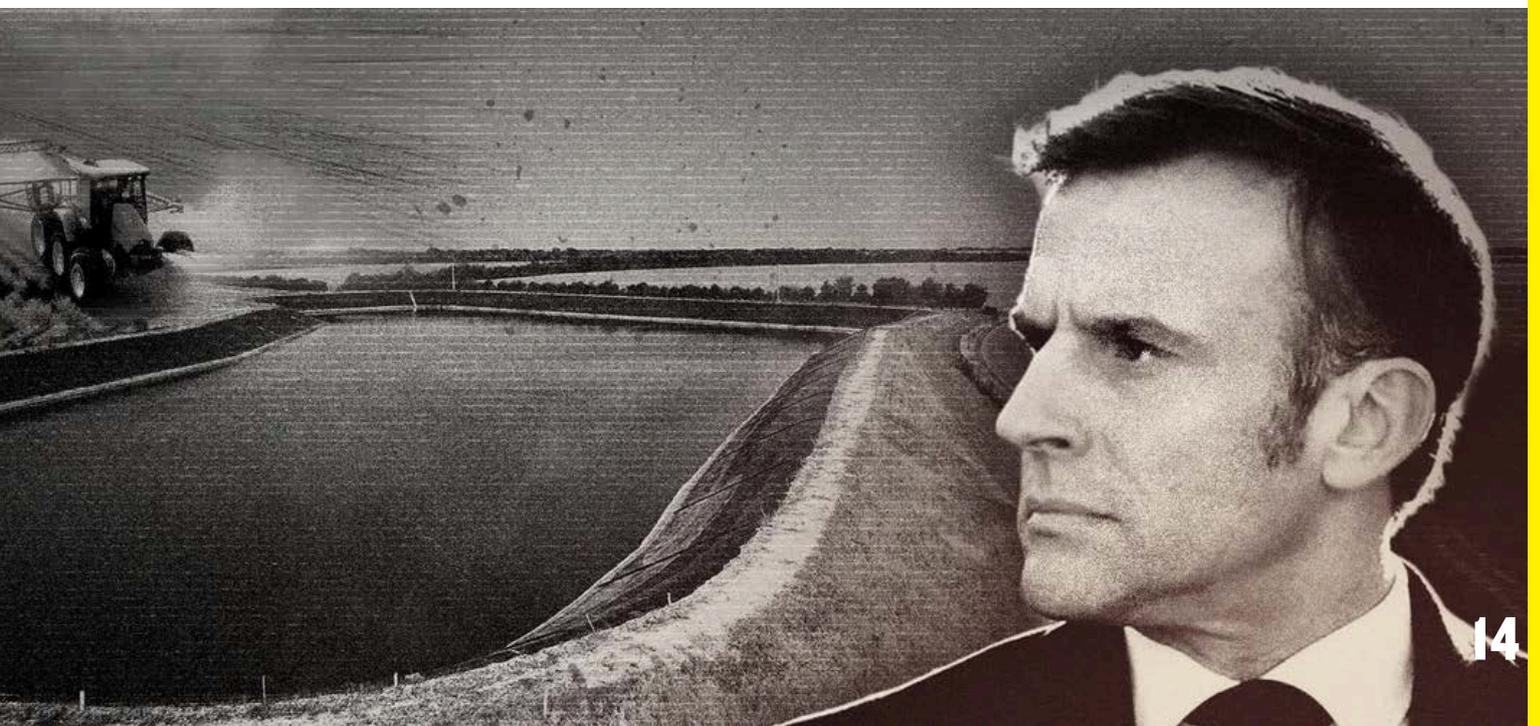
Cette performance est obtenue grâce à une **standardisation des productions**: utilisation de semences spécifiques et de pesticides qui appauvrissent les sols, dépendance aux engrais et à l'eau.

Il s'agit d' une **politique de productivité** poussée à l'extrême dont les méga-bassines sont un outil que les dirigeants de l'agro-industrie considèrent indispensable pour maintenir les rendements et continuer d'alimenter le marché de la spéculation internationale.

Les cultures sont soit exportées directement, soit après avoir été transformées pour l'alimentation humaine, soit après avoir été consommées par des animaux dont la viande est ensuite parfois exportée. **Elles sont stockées par des entreprises (négociants, coopératives...)** dans l'attente d'être revendues au meilleur prix.

Ainsi, **le blé peut devenir une liquidité revendue des centaines de fois**, parfois même avant sa récolte, sous la forme de titres en bourse, et le silo, un outil de spéculation plutôt qu'une réserve.

**Nos stocks alimentaires sont donc essentiellement privatisés et notre alimentation est soumise à des logiques spéculatives...**





**A défaut de « nourrir la France », le complexe agro-industriel gaspille 10 millions de tonnes de nourriture chaque année, tandis que 7,9 millions de personnes sont dépendantes de l'aide alimentaire pour survivre. 71% des fruits, 28% des légumes, 53% de la viande ovine... consommés en France sont importés.**

Comme il ne bénéficie qu'à quelques uns, le système bassine empêche la majorité des producteurs locaux de fruits et légumes d'avoir accès à l'eau. On est loin de la prétendue souveraineté alimentaire vendue par l'Etat et les dirigeants de l'agro-industrie.

**A défaut de "nourrir le monde", les accords de libre-échange mettent les pays en "concurrence les un-es avec les autres, alors que les conditions de production sont très différentes d'un pays à l'autre. Les systèmes alimentaires locaux s'en trouvent fragilisés à travers des importations à prix cassés qui tirent les prix agricoles vers le bas [...]". Les désastres sanitaires, sociaux et environnementaux des "révolutions vertes" en Asie, en Amérique latine et en Afrique sont flagrants.**

*Source : Il est temps de sortir du paradigme du libre-échange, Campagnes solidaires N° 401 – janvier 2024). - Les Soulèvements de la Terre*

**Dans le Poitou, l'eau utilisée pour l'irrigation agricole est destinée en majeure partie à une agriculture intensive de céréales (notamment blé tendre et maïs). Le documentaire "Mégabassines, histoire secrète d'un mensonge d'Etat", produit par Off investigation, l'a bien montré : le déploiement des bassines sur le territoire est directement lié au projet de développement du port de La Pallice à La Rochelle.**

## **LE DÉPLOIEMENT DES BASSINES SUR LE TERRITOIRE EST DIRECTEMENT LIÉ AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE LA PALLICE À LA ROCHELLE.**

On observe une situation similaire dans la Vienne par exemple, où le développement de la filière semence (notamment maïs) dépend de la sécurisation de l'accès à l'eau et donc du développement des bassines sur le territoire. De ce fait, la condition à remplir par les agriculteur.ices pour signer des contrats avec les coopératives est un accès à l'eau des futures bassines. Cette eau devient ainsi un outil de la course au rendement imposée par les marchés. Les agriculteur.ices sont prisonnier.es des mêmes groupes qui les approvisionnent en semences (et œuvrent à interdire les semences paysannes), engrais et pesticides et qui contrôlent les conditions d'achat des céréales. Les constructeurs et concessionnaires de machines et les banques sont également intéressés et parties prenantes d'un tel système.

# POUVOIRS PUBLICS AU SERVICE DU COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL: JEUX D'INFLUENCE ET MASCARADE DÉMOCRATIQUE

« Nous parlons – dans le sillage de l'Atelier paysan – de « complexe agro-industriel ». Parce qu'il désigne non simplement l'agro-industrie, mais les relations entre celle-ci et les pouvoirs publics qui s'y soumettent. ». Source "Premières Secousses", Les Soulèvements de la Terre, 2024

Au sein des institutions politiques en général et des instances de gestion de l'eau en particulier, au niveau local et national, on observe une **surreprésentation des intérêts privés au détriment de l'intérêt général (lobbys agro et industriels, irrigants...)**. Les pouvoirs publics (services de l'Etat, préfectures, collectivités...), l'agro-industrie et les banques fonctionnent main dans la main ; ils n'hésitent pas à passer outre et même à changer la loi et les réglementations pour passer en force.

**Le loi est trop contraignante ? Le gouvernement dégainé le projet de loi d'orientation agricole (LOA). Le processus parlementaire est trop long ?** Certains éléments passent dans des décrets.

Autre exemple: pour **obtenir des financements publics** par l'Agence de l'Eau, les entreprises qui portent les projets de bassines sont censées, via des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), respecter une forme de concertation démocratique et de prise en compte des milieux naturels à partir d'études scientifiques.

**Cette démarche freine le déploiement des bassines ?** L'état invente donc des moyens de la contourner\*(9) pour faciliter l'accès aux fonds, ou bien crée de nouvelles mannes financières.\*(10)

**LES BASSINES SOUTENUES PAR L'ÉTAT IRRIGUENT UN SYSTÈME QUI NE PROFITE QU'À UNE POIGNÉE D'AGRICULTEUR.ICES ET D'AGROINDUSTRIELS DU TERRITOIRE, LES ENFERME, RAVAGE L'ENVIRONNEMENT ET EMPÊCHE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER.**

- **Nous voulons arracher l'alimentation et les produits de première nécessité aux dynamiques spéculatives et destructrices du capitalisme.** Il n'y aura pas de transition agro-écologique sans mettre au pas les géants économiques qui accaparent la valeur et sapent le revenu des agriculteurs.ices.
- **Nous voulons cheminer ensemble vers les formes d'agriculture qui protègent les terres et les eaux, qui assurent un travail et un revenu digne aux agriculteur.ices, une alimentation saine à tous et toutes et qui instaurent des échanges équitables entre les pays.** C'est bien à cette transition que les subventions publiques devraient aujourd'hui être réservées.
- **Nous affirmons notre détermination à être pleinement associé·e·s à la gestion de l'eau et à la construction des réponses collectives qui doivent être apportées.**
- **Nous voulons mettre en œuvre un moratoire populaire sur le terrain et nous rassembler pour en porter la nécessité.**

# PLUS D'INFORMATIONS

- <https://reporterre.net/Megabassines-histoire-secrete-d-un-mensonge-d-Etat-le-film-en-acces-libre>
- <https://viacampesina.org/fr/ecvc-recommandations-politiques-pour-les-elections-europeennes>
- <https://reporterre.net/La-FNSEA-cartographie-d-un-pouvoir-tentaculaire>

## SOURCES :

- \*(9) <https://www.vienne-nature.fr/gestion-eau-clain-ptge/>
- \*(10) <https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/fonds-hydraulique-pour-la-gestion-de-l-eau-huit-projets-agricoles-candidats-dans-la-vienne-9756917>



# INFOS PRATIQUES

## LES RDV PRESSE

### POINT PRESSE QUOTIDIEN

> les 16, 17 et 18/07 à 9h

RDV espace média



### VISITES DE LA FERME DE LA GENELLERIE

> les 16, 17 et 18/07 de 10h à 11h

point de RDV sur le plan

### ENTRETIENS AVEC LES INTERNATIONAUX

> les 16, 17, 18 et 19/07 de 17h à 19h

RDV à l'espace chauve-souris

[CLIQUEZ ICI pour retrouver les portraits des intervenant.es internationaux](#)

### RITUEL D'ACCUEIL DES CONVOIS

> jeudi 18/07 à partir de 19h sur le stade

À vélo, en voiture, en bus, ... des convois ont conflué de toute l'hexagone et d'Europe vers le Village de l'eau, charriant leurs luttes et l'eau de leurs bassins versants.

Célébrons nos retrouvailles et partageons nos récits d'itinérance !

### CONF DE PRESSE des 19 & 20 / 07

Les points de RDV seront communiqués ultérieurement

## ACCUEIL JOURNALISTES

Un espace média pour l'accueil de la presse, un accès à internet & des bornes de recharges électriques sera installé sur le Village de l'Eau, à l'entrée du site.

MERCI DE VOUS Y PRÉSENTER À VOTRE ARRIVÉE SUR SITE > voir plan

### LES SITES RESSOURCE :

[www.bassinesnonmerci.fr](http://www.bassinesnonmerci.fr)

[www.lesseulevementsdelaterre.org](http://www.lesseulevementsdelaterre.org)

### LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR ÊTRE AU COURANT DES ACTUALITÉS :

Twitter :

@lesseulevements

@BassinesNon

Instagram:

@lesseulevementsdelaterre

@bassinesnonmerci

Télégram :

@STOPmegabassines

@STOPmegabassines\_INT

(canal en anglais)

N'hésitez pas à joindre les contacts presse pour tout renseignement concernant votre venue.

## CONTACTS

STOPMEGABASSINES2024@RISEUP.NET



- BASSINES NON MERCI 79 : **07 58 23 26 65**
- BASSINES NON MERCI 86 : **07 53 42 23 06**
- SOULÈVEMENTS DE LA TERRE : **07 82 24 24 62**  
(NUMÉRO À CONTACTER POUR LA PRESSE INTERNATIONALE)



# ANNEXES

**PLAN DU LIEU >> [cliquez ici](#)**

**LISTE DES CONVOIS >> [cliquez ici](#)**

**PROGRAMME DÉTAILLÉ >> [cliquez ici](#)**